

Le SNJ-CGT appelle les journalistes à la grève féministe #UnJourSansNous

Dans les médias comme ailleurs, l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas encore une réalité. Le 8 mars, ce n'est ni la fête des mères, ni la fête des femmes, c'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

Le SNJ-CGT appelle les journalistes à participer à la grève et aux manifestations du 8 mars, partout dans le pays !

Le rapport 2024 du Haut conseil à l'égalité (HCE) alerte sur une persistance du sexisme à l'origine de graves violences envers les femmes et un risque de régression de leurs droits. La journée du 8 mars 2024 est l'occasion de rappeler que l'égalité entre les femmes et les hommes est un principe constitutionnel qui doit être respecté à tout moment et concrétisé dans la vie quotidienne et dans le monde du travail.

Si le président Emmanuel Macron l'a érigée en grande cause nationale, force est de constater que l'égalité femmes-hommes manque d'avancées concrètes, que ce soit en matière de rémunération, de reconnaissance des qualifications, d'articulation des temps de vie ou de violences sexistes et sexuelles dans le monde du travail. Les conditions de vie et de travail des femmes sont toujours les angles morts des politiques de l'Etat, pour le plus grand bénéfice du patronat.

Assignées à un rôle de mère, les femmes subissent le poids de la parentalité incluant la double journée de travail et une lourde charge mentale. Retraitées, leur pension reste bien inférieure à celle des hommes.

Autre statistique révoltante : 30% des femmes affirment avoir déjà été harcelées ou agressées sexuellement sur leur lieu de travail et 70 % d'entre elles déclarent n'en avoir jamais parlé à leur employeur.

« Tout employeur est tenu d'assurer, pour un même travail ou un travail de valeur égale, l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes », affirme un texte adopté par le Parlement... en 1972. Cette loi, comme celles qui l'ont suivie, ne sont toujours pas pleinement respectées. En outre, les femmes occupent 80% des temps partiels, subissent, les premières, horaires hachés, amplitudes horaires à rallonge, métiers aux qualifications non reconnues. Sur le front du pouvoir d'achat, quand tout le salariat souffre de l'inflation, les femmes sont encore en première ligne.

Obtenir l'égalité devient alors un formidable levier pour toutes et tous!

Dans les médias également, l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas encore une réalité. En novembre 2022, la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP) recense parmi les journalistes 52 % d'hommes et 47,8% de femmes. Les secondes sont plus souvent pigistes et moins recrutées en CDI permanents. Lorsqu'elles occupent un CDI, elles gagnent en moyenne 289 euros de moins par mois que les hommes.

Les femmes sont presque deux fois plus nombreuses que les hommes parmi les secrétaires de rédaction. Plus diplômées que les hommes, elles sont moins nombreuses sur les postes cadres et moins souvent promues aux postes de rédactrice en cheffe, cheffe d'agence, de service, de rubrique, ou encore directrice de publication ou de rédaction. Reléguées à des postes dits « féminins », leurs qualifications peinent à être reconnues et valorisées. Plus nombreuses à demander une première carte de presse, elles sollicitent bien moins souvent un renouvellement.

C'est pourquoi ce 8 mars 2024 doit être une journée importante, rassembleuse et unitaire. Obligeons le gouvernement et le patronat à respecter la loi et à mettre en œuvre l'égalité réelle. U

Rappelons que l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment au travail, est un enjeu de justice sociale majeur à instaurer ici et maintenant, à tous les étages des rédactions et des médias. U

Le 8 mars, on arrête tout, toutes et tous!

Vous pouvez aussi poster sur les réseaux sociaux votre photo à 15h40, l'heure à partir de laquelle les femmes « travaillent gratuitement » avec le hashtag **#grevefeministe.**

Dans les médias, dans la vie, gagnons l'égalité\!

Montreuil, le 27 février 2024.

Tracts, affichettes et visuel à télécharger sur le site de la CGT : <u>cliquer ici</u>.